

## Résultats du vote des résolutions de l'AGM du 28 mars 2013

### Dividende 2012 fixé à 0,80 €/action

**L'assemblée générale mixte des actionnaires d'ARGAN s'est réunie le jeudi 28 mars 2013 à la Maison des Associations de Neuilly-sur-Seine.**

A cette date, le nombre total d'actions existantes s'élevait à 14.126.328 pour un nombre total de droits de vote de 14.112.202. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires présents, régulièrement représentés, ayant valablement donné procuration au Président ou voté par correspondance, détenaient ensemble 8.857.373 actions et autant de droits de vote (soit 62,76% du total).

L'assemblée générale mixte des actionnaires a approuvé l'ensemble des résolutions proposées, à l'exception de la résolution n°18 portant sur l'autorisation donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions réservée aux adhérents d'un PEE.

Les résolutions approuvées comprennent notamment la résolution n° 4 prévoyant la **distribution d'un dividende de 0,80 €/action**, qui a été adoptée à 99,99%.

**Le détachement au droit du dividende se fera le 12 avril 2013** sur les positions au 11 avril après clôture. Concernant les actionnaires personnes physiques, ce dividende n'étant pas prélevé sur les bénéfices exonérés de la SIIC, **est éligible à l'abattement de 40% visé à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.**

La mise en paiement du dividende se fera **le 17 avril 2013**.

**L'intégralité du procès verbal de l'Assemblée Générale du 28 mars 2013 est disponible sur le site web de la société.**

\* \* \*

**Prochain rendez-vous financier (diffusion des communiqués de presse après bourse)**

2 avril : information trimestrielle - 1<sup>er</sup> trimestre 2013

1er juillet : chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2013

### A propos d'Argan

ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui développe pour ses locataires des plateformes « clés en main » qu'elle finance, conçoit, fait construire et dont elle assure elle-même la gestion locative. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité. Argan est cotée sur le compartiment B de NYSE-Euronext Paris (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices CAC All-Tradable et CAC small. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.



**Plus d'informations sur le groupe ARGAN sur [argan.fr](http://argan.fr)**



Francis Albertinelli  
Tél : 01 47 47 05 46

E-mail : [contact@argan.fr](mailto:contact@argan.fr)

Citigate  
Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations investisseurs / Lucie Larguier – Relations presse  
Tél : 01 53 32 78 95 / 84 75

E-mail : [agnes.villeret@citigate.fr](mailto:agnes.villeret@citigate.fr) / [lucie.larguier@citigate.fr](mailto:lucie.larguier@citigate.fr)